

# Garrigues Fosses septiques : des habitants très en colère

C'était l'Affenage des grands jours, samedi matin. Beaucoup s'étaient déplacés à l'initiative des trois comités de quartier, Garrigues Nord, Planette, et Russan (lire *Midi Libre* du 26 septembre) pour en savoir un peu plus sur ces contrôles des fosses septiques, commandés par Nîmes Métropole via le Service public d'assainissement non collectif (Spanc).

Beaucoup de questions et au final beaucoup d'inquiétudes, comme le confirme le témoignage de ce vieux mazezien : « *On ne comprend pas qu'aujourd'hui, et sans informations préalables, on nous somme de régler un examen des fosses de 123 € (dont 53 iront à la Saur) pour un contrôle qui varie d'une habitation à l'autre.* » Et de poursuivre : « *Cet examen devrait être à la charge de la Saur, puisque nous avons tous un abonnement.* »

Autres inquiétudes ailleurs, pour ceux qui se retrouvent avec des installations qui ne sont plus aux normes : « *Les normes imposées ne tiennent pas suffisamment compte de la particularité des sols, de la disposition des terrains, de leur superficie. Quand on pense que les fosses dites écologiques ne sont pas acceptées ! L'argument de la pollution ne tient pas.* »

La population présente regrettait qu'aucun élu ne se soit déplacé pour l'occasion ; certains, sans pour autant remettre en cause un organisme tel que l'Agglo, cherchaient à savoir pourquoi la loi sur l'eau qui date de 1992



Rentrée animée pour les comités de quartier de garrigues.

surgissait ainsi aujourd'hui, sans autre forme de présentation que cet examen imposé. Enfin, pour un grand nombre, le tout-à-l'égout serait la solution à ces tracas qui commencent à véritablement polluer la garrigue nîmoise. Seulement que faire en attendant si, comme chez cet autre retraité, on dresse des devis, à vue de nez, s'élevant à plus de 10 000 €, afin d'être en conformité.

« *On nous prend pour des imbéciles. L'occasion était trop bonne ; la garrigue, c'est plus de 11 000 habitations. Les plus petits coins sont raccordés à l'assainissement collectif et ici on ne le pourrait*

*pas ? Que la Ville fasse l'effort et ça fait également partie des directives européennes sur l'eau. De plus, cela ne coûterait rien à la collectivité.* »

La réunion, très animée, s'est terminée sur le constat qu'il fallait agir très rapidement et envisager les possibilités juridiques et administratives de riposte face à des mesures qui apparaissent pour les habitants floues, mal préparées et injustes. En attendant, pétitions, rendez-vous avec les élus, coordination avec les autres comités et les villages environnants et conférence de presse sont au menu. ●